

## COMMUNIQUE DE PRESSE

1er juillet 2020



### **KARINE HERVIOU EST NOMMÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DE L'IRSN CHARGÉE DU PÔLE SÛRETÉ DES INSTALLATIONS ET DES SYSTÈMES NUCLÉAIRES**

Karine Herviou, 53 ans, était directrice des systèmes, des nouveaux réacteurs et des démarches de sûreté au sein du Pôle sûreté des installations et des systèmes nucléaires (PSN) de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) depuis 2017. Ingénieure en génie atomique (INSTN), elle a rejoint dès 1991 l'IRSN pour assumer plusieurs postes d'expert en sûreté nucléaire, dans les domaines de la conception des réacteurs nucléaires, de la conduite accidentelle de ces réacteurs ainsi que de la préparation et de la gestion des situations d'urgence. Durant son parcours professionnel, elle a notamment coordonné les activités d'expertise de la sûreté du réacteur EPR Flamanville 3, en tant que Chef de projet. Elle a également piloté l'expertise des évaluations complémentaires de sûreté menées en France à la suite de l'accident de la centrale de Fukushima Daiichi.

Outre la nomination de Karine Herviou au Pôle PSN de l'Institut, Igor Le Bars, qui assurait le pilotage des activités d'expertise des laboratoires, des usines du cycle, des installations en démantèlement et des transports de matières radioactives est nommé directeur de l'expertise de sûreté au sein du Pôle. Agé de 52 ans, diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon, il a rejoint l'IRSN en 1998. Olivier Dubois, 47 ans, Ingénieur civil des Mines de Paris, qui a notamment exercé la fonction de chef du service de maîtrise des incidents et accidents, est nommé directeur adjoint de l'expertise de sûreté.

Karine Herviou succède à ce poste de DG Adjoint, à Thierry Charles qui atteint le terme de sa vie professionnelle à l'IRSN.

Pour Jean-Christophe Niel, directeur général de l'IRSN : « La transition et la relève seront bien assurées avec cette équipe qui garantit la continuité et le plus haut niveau d'excellence. Je tiens à chaleureusement remercier Thierry Charles pour son expertise transmise durant toutes ces années et je salue l'ensemble de sa carrière ainsi que son engagement sans faille au service de l'Institut et de la sûreté nucléaire. »

---

**Contact presse : Pascale Portes 01 58 35 70 33**

L'IRSN, Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) – dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) – est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L'IRSN est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Recherche, de l'Énergie, de la Santé et de la Défense.